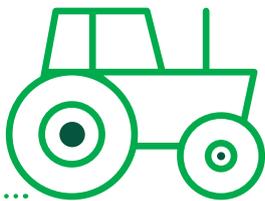


# COPLESS®

## L'efficacité de l'hydroxyde version Dry Prill



Action rapide et persistance alliées  
à la souplesse du choix de la dose

### Une solution pour faciliter votre travail :

- ✓ Une efficacité élevée
- ✓ Une dose facilement adaptable aux conditions
- ✓ Un outil pour réduire votre IFT
- ✓ Les atouts du cuivre avec la qualité de formulation en plus

 **Nufarm**  
Grow a better tomorrow

**Copless®** est un hydroxyde de cuivre Dry Prill fongicide préventif qui agit par contact sur un grand nombre de cultures et de maladies.

## Une formulation optimisée

- ✓ Des particules de cuivre de taille très fine qui permettent de mieux couvrir le végétal.
- ✓ Dry Prill, coule comme un liquide sans poussière.
- ✓ Les co-formulants assurent un meilleur étalement des gouttes de pulvérisation.



Formulation WG classique



Formulation Dry Prill de Copless®

Culture	Usage	Dose
Vigne	Mildiou	4 kg /ha Conseillée : 1,33 à 2 kg/ha
	Necrose Bactérienne	10,6 kg /ha
Abricotier	Corynéum, Bactériose	0,66 kg / hL
Cerisier	Maladie criblée	0,66 kg / hL
	Chancre bactérien	0,66 kg / hL
Noisetier, noyer	Bactériose	0,66 kg / hL
Olivier	Maladie de l'œil de paon	0,66 kg / hL
	Bactériose	0,66 kg / hL
Pêcher	Cloque	1,33 kg / hL
	Dépérissement bactérien	0,33 kg / hL
	Coryneum et polystigma	0,66 kg / hL
Pommier, poirier nashi, cognassier	Chancre européen	1,33 kg / hL
	Tavelure	0,66 kg / hL
	Bactériose à pseudomonas	0,66 kg / hL
Prunier	Chancre bactérien	0,66 kg / hL
Tomate	Mildiou	3,33 kg /ha
	Bactériose	10,6 kg /ha
Scarole, frisée	Bactériose	6,6 kg /ha
Pomme de terre	Mildiou	13,3 kg /ha
Culture porte graine Betterave	Mildiou	3,3 kg /ha
Culture porte graine potagère PPAMC et florale	Rouille blanche	3,3 kg /ha
	Mildiou	3,3 kg /ha
Plantes aromatiques (PPAMC)	Mildiou	3,3 kg /ha
	Bactériose	6,6 kg /ha

**Numéro d'AMM :** 2000087

**Composition :** 37,5 % de cuivre de l'hydroxyde de cuivre

**Formulation :** WG - Dry Prill

**Classement :** 

DANGER - H302 : Nocif en cas d'ingestion.  
H315 : Provoque une irritation cutanée.  
H318 : Provoque de graves lésions des yeux.  
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**DAR :** Vigne et PPAMC : 21 jours  
Autres : 3 jours

**ZNT :** 20 mètres

**DRE :** 24 heures

**Conditionnement :** 4 kg



 **Nufarm**  
Grow a better tomorrow

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**



# COPLESS®



## DANGER

H302: Nocif en cas d'ingestion.

H315 : Provoque une irritation cutanée.

H318 : Provoque des lésions oculaires graves.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme



P280: Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux.

P301 + P312: EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P391: Recueillir le produit répandu.

P501 Eliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée



### Délai de réentrée: 24 heures

Seules les utilisations entraînant une application totale maximale de 28 kg de cuivre par hectare sur une période de 7 ans sont autorisées.

SPe3: Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau.

EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Détenteur de l'AMM Nufarm SAS - Distributeur de produits phytopharmaceutiques pour utilisateurs professionnels. Numéro d'agrément IF00008 Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto> - Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi se référer à l'étiquette du produit et / ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Annule et remplace toutes versions précédentes. Octobre 2019

## Nufarm s.a.s

28, boulevard Camélinat - 92230 Gennevilliers - FRANCE  
Tél. 01 40 85 50 50 / Fax 01 47 92 25 45

[www.nufarm.fr](http://www.nufarm.fr)

 **Nufarm**  
Grow a better tomorrow

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**